

Yannick KERLOGOT
Député des Côtes d'Armor
4^{ème} circonscription

Guingamp, le 14 décembre 2021

Monsieur Emmanuel Berthier
Préfet de la Région Bretagne
Hôtel de la Préfecture
3 avenue de la Préfecture
35026 Rennes Cedex 9

Monsieur le Préfet,

Avec 16 milliards d'œufs mis sur le marché chaque année, la France se place en leader européen de cette production. Une position que l'on doit au travail et aux efforts consentis depuis de nombreuses années par l'ensemble de la profession avicole. La Bretagne est particulièrement investie, représentant à elle seule plus de 40 % de la production nationale.

La filière œuf bretonne reste néanmoins confrontée à un problème majeur : la surreprésentation des élevages de poules pondeuses en cage (environ 48 % du cheptel) alors que ce mode d'élevage est de plus en plus interrogé par les associations défendant le bien-être animal et les consommateurs. En grande distribution, l'œuf de consommation issu d'élevages en cage ne cesse de perdre des parts de marché et il ne sera bientôt plus commercialisé dans l'ensemble des enseignes.

La filière bio est, quant à elle, confrontée à une situation de surproduction qu'elle n'avait jamais connue.

Cette réalité économique, aggravée par l'augmentation du prix des matières premières, frappe de plein fouet les cagistes bretons, notamment costarmoricens, fortement incités il n'y a pas encore si longtemps à produire de manière intensive et bon marché.

Nombre d'entre eux s'étant déjà lourdement endettés pour financer des mises aux normes successives de leur appareil de production sont aujourd'hui dans l'incapacité de financer leur conversion à l'élevage alternatif et ne trouvent pas de contrats de reprise pour écouler leurs œufs standards.

Nous, parlementaires bretons*, sommes très inquiets des répercussions humaines que cette situation engendre. Nous sommes témoins, dans nos circonscriptions, de drames intimes qui se multiplient.

L'accompagnement des producteurs les plus fragiles par les services de l'Etat et la profession s'organise peu à peu. Pour autant, nous nous associons à la demande de la section œuf de l'UGPVB Ouest (Union des groupements de producteurs de viandes de Bretagne) appelant l'organisation rapide d'une table ronde associant l'intégralité des acteurs de cette filière.

Dans un secteur agricole où la notion d'échec reste taboue, il nous apparaît essentiel d'y convier les acteurs bancaires, partenaires historiques du monde agricole et connaisseurs de la réalité financière des exploitations.

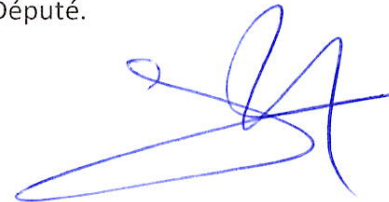
Les situations de détresse sont actuellement en cours de recensement. Cette réunion, que nous appelons de nos vœux, doit pouvoir initier une réflexion sur un accompagnement spécifique et ciblé.

Des dizaines de producteurs risquent actuellement la faillite professionnelle et personnelle à court terme. Nous nous devons de leur apporter une réponse.

Nous vous prions de croire, monsieur de le Préfet, à l'assurance de notre haute considération.

Yannick Kerlogot

Député.



*Parlementaires cosignataires :

Eric Bothorel, député des Côtes d'Armor ; **Hervé Berville**, député des Côtes d'Armor ; **Bruno Joncour**, député des Côtes d'Armor ; **Annaïg Le Meur**, députée du Finistère ; **Sandrine Le Feur**, députée du Finistère ; **Graziella Melchior**, députée du Finistère ; **Liliana Tanguy**, députée du Finistère ; **Didier Le Gac**, député du Finistère ; **Nadège Havet**, sénatrice du Finistère ; **Nicole Le Peih**, députée du Morbihan ; **Jean-Michel Jacques**, député du Morbihan ; **Hervé Pellois**, député du Morbihan ; **Laurence Maillart-Méhaignerie**, députée d'Ille-et-Vilaine ; **Marie-Christine Cloarec-Le Nabour**, députée d'Ille-et-Vilaine ; **Gaël Le Bohec**, député d'Ille-et-Vilaine.